

SEANCE DU 26 JANVIER 2009

L'an deux mil neuf, le vingt six janvier à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Hébecourt, légalement convoqués le vingt janvier deux mille neuf, se sont réunis à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François LETIERCE, Maire,

Etaient présents :

Mrs François LETIERCE, Philippe BAUDOUX, Georget LALANDE, Didier DELAITRE, Olivier BLANCHARD, Xavier DUPONT, Michel FRANCESCHINI, Gilles GORON, André LECOQ, Michel POTEZ, Mmes Sylviane DEVILLE, Bernadette MORIN, Monica NOGAMI-GAULTIER, Francine PONCE.

Secrétaire de séance :

Mme Karine KAUFFER

OBSERVATION DES PRECEDENTS COMPTES RENDUS

Les comptes rendus corrigés des 26 juin 2008, 25 septembre 2008 et 18 décembre 2008 sont approuvés à l'unanimité.

URBANISME

1 – CU vc34 Le Bois de l'Abie (CU 027 324 08 A0015 / Mme BAREAU-BOULANGER)

- Ce dossier présenté lors d'une réunion d'urbanisme et après étude de la commission doit faire l'objet d'une PVR, Mr BAUDOUX explique aux membres du Conseil Municipal les aspects du dossier avec les idées retenues lors de la réunion d'urbanisme.

Afin d'appliquer la PVR, le conseil municipal décide de prendre les 2 délibérations suivante :

✚ 1 -

Pour l'institution d'une PVR sur la VC n°34 sur une longueur d'environ 200m depuis le carrefour de la RD660, sur les principes suivants :

- Calcul de la PVR sur la base d'une bande de terrain fixée à 60 m de part et d'autre de la VC n°34 (terrains non desservis)
- Montant net de 44 887.75€ comprenant les études, l'eau potable-électricité et éclairage public , les travaux de voirie et les éléments nécessaires au passage des réseaux de télécommunication.
- Montant du mètre carré de la PVR : 3.24€
- 100% du cout net mis à la charge du propriétaire

✚ 2-

Une convention de versement préalable à la délivrance des autorisations d'occuper le sol pour Mme Thérèse BAREAU-BOULANGER pour la parcelle ZH30p

- Superficie 5617 m² pour un montant de 18 224.39^E
- Le paiement proposé à 30% à la signature de la convention, le solde en début de travaux.

Ces 2 délibérations sont approuvées à l'unanimité après modification des termes de paiement pour la deuxième délibération qui devra stipuler « 100 % du paiement à la signature ».

2- DIA 2 chemin du Tilleul (Vente BEN AROUS/PILLARD-LUKNIS)

- La commune ne préempte pas

3- DP 12 rue de la Vallée Louvet (DP 027 324 09 A0001 / Mr MARAIS)

- Dossier complet : Avis du Maire Favorable

4- PC 2 rue de la Côte Blanche (PC 027 324 09 A0001 / Mr LEHERISSE)

- Dossier non traitable, ce permis de construire se situe sur une parcelle dont la commune à fait préemption en date du 25 septembre. Un courrier sera envoyé au demandeur pour justifier de son acte de propriété.

5- PD 2 rue de la Côte Blanche (PD 027 0324 09 A0001 / Mr DEVILLERS)

- Dossier non traitable, ce permis de démolir se situe sur une parcelle dont la commune à fait préemption en date du 25 septembre. Un courrier sera envoyé au demandeur pour justifier de son acte de propriété.

6- Point sur la préemption 2 rue de la Côte Blanche (Sarl DOMUS)

- Mr le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal des derniers échanges entre la commune et le notaire de la Sarl DOMUS, Maître BOIVIN, qui intente un recours pour Abus de Pouvoir contre la commune devant le Tribunal Administratif.

Tous ces documents sont transmis pour copie à Maître FREZAL qui est chargé de l'affaire au nom de la commune.

LOCATION DE LA MAISON DES MASSINS

Suite à son offre de location, la Mairie à reçu 6 lettres de motivation pour l'obtention du logement situé aux Massins, les candidats sont :

Mme DUMONT, Mr VALOIS, Mme HENRY / Mr GRONDIN, Mr BOURGOUIN,
Melle PLOVIE / Mr SURCIN, Mr et Mme MALOUBIER.

Mr le Maire fait lecture des 6 lettres afin de permettre aux membres du conseil d'apprécier les motivations de chaque candidature. Il est rappelé aux membres du conseil les critères énumérés par le Conseil Municipal, lors de la réunion du 18 décembre soit : Lien avec Hébécourt, Couple avec enfants, Scolarisation au SIVoS de Mainneville, Solvabilité.

Conformément au souhait du conseil, la désignation du nouveau locataire est faite à bulletin secret. Chaque membre du conseil est invité à se rendre dans l'isoloir afin d'effectuer son vote.

A la fin du vote, Mr le Maire ouvre l'urne, décompte les bulletins au nombre de 14, conformément au nombre d'électeur.

L'enregistrement des résultats du dépouillement donne :

- Mme DUMONT	7 voix
- Mr VALOIS	1 voix
- Mme HENRY / Mr GRONDIN	0 voix
- Mr BOURGOUIN	0 voix
- Melle PLOVIE / Mr SURCIN	6 voix
- Mr et Mme MALOUBIER	0 voix

Le logement est attribué à Mme DUMONT Véronique.

APPEL D'OFFRE POUR RENOUVELLEMENT D'UN MARCHÉ ESPACES VERTS

Une réunion aura lieu samedi 7 février à 8h30 avec les membres de cette commission, le tour du village sera fait afin d'apprécier les travaux d'entretien à réaliser pour la mise en place d'un cahier des charges.

COMMISSION IMPOTS DIRECTS

Suite au courrier de la Direction des Services Fiscaux de l'Eure nous demandant de compléter la liste des titulaires et suppléant préalablement désignés lors de la séance du 22 mars 2008, il en résulte :

- **I - COMMISSAIRES TITULAIRES**
 - Philippe BAUDOUX, Olivier BLANCHARD, Michel FRANCESCHINI, Gilles GORON, Michel POTEZ, Francine PONCE, François LETIERCE, Christian BEUGNET, Gilles SALOMONS, Xavier DUPONT.
 - **REPRESENTANTS HORS COMMUNE :**
Michel DUPUIS – SANCOURT, François CADENNES – ST DENIS LE FERMENT.

- **II – COMMISSAIRES SUPPLEANTS**
 - Georget LALANDE, André LECOQ, Bernadette MORIN, Michèle SALOMONS, Didier DELAITRE, Karine KAUFFER, Michel FAUSTIN, Monica NOGAMI-GAULTIER, Emilie FERREIRA, Mélanie ASTIER
 - **REPRESENTANTS HORS COMMUNE :**
Virginie MORIN – ST MARTIN DES BESACES (14),
Ghislaine DUMESNIL – SANCOURT

RENUMERATION DE L'AGENT RECENSEUR

Melle Poussin Charlotte, selon arrêté en date du 19 décembre 2008 à été recrutée en qualité d'agent recenseur pour la période du 15 janvier 2009 au 14 février 2009. Elle percevra à ce titre, une rémunération correspondante au SMIC sur la base d'un mois, congés payés inclus.

Soit, 8.71€/h x 151.67 heures = 1321.05€ + 132.11€ (1/10 ICP) = 1453.16 € Brut

Le conseil approuve à l'unanimité.

PETITION SUR LE DENEIGEMENT DES ROUTES DEPARTEMENTALES

Certains administrés ont signé une pétition pour faire part de leur mécontentement vis-à-vis du non-déneigement pendant 9 jours des la RD14 et RD660. Cette pétition a été remise à Mme THEODIN, Directrice du Service des Routes de Conseil Général à Vernon lors de la réunion de travail du 20 janvier 2009. Cette dernière a proposé à la commune de voir avec la CdC GEL pour mettre en place une convention avec des agriculteurs ou entrepreneurs pour le salage des routes en cas d'intempérie. Elle précise qu'aucune compensation financière ne sera octroyée mais que le sel sera mis à disposition gracieusement. Une réunion sur ce thème sera organisée avec la CdC Gisors Epte Lévrière.

RAPPORT ACTIVITE CdC GISORS EPTE LEVRIERE

Mr le Maire fait part aux membres du conseil du rapport d'activité 2007 de la Communauté de Commune Gisors-Epte-Lévrière. Il en énumère les points principaux et précise que ce rapport est en Mairie à disposition.

QUESTIONS DIVERSES

- La commission Fêtes, Animations et Cérémonies propose un calendrier des manifestations 2009 :
 - Mardi 24 février- Mardi-Gras
 - Accueil des enfants de la commune accompagné par leurs parents à la maison du village à partir de 18 H pour partager une crêpe et un verre de l'amitié.
 - Samedi 18 avril
 - Loto à la maison du village 20h30
 - Dimanche 10 mai
 - repas des anciens à la maison du village ou sortie
 - Vendredi 8 Mai
 - commémoration armistice suivi d'un vin d'honneur (départ 10h de la Mairie)
 - Courant mai
 - fêtes du village selon disponibilité des forains
 - Samedi 6 juin (Maison du Village non disponible)
 - fêtes des mères autour d'un apéritif 11h30
 - Accueil des nouveaux Hébécois autour d'un pot et remise d'un livret d'accueil
 - Samedi 27 juin
 - sortie des ados au parc Astérix-Disney ou ailleurs

- Samedi 11 Juillet (soir)
 - feu d'artifice pour la fête nationale
 - repas champêtre
 - Dimanche 27 Septembre
 - Foire à tout
 - Samedi 24 Octobre
 - repas à thème 20h30 ⇒ maison du village
 - Mardi 11 Novembre
 - commémoration armistice suivi d'un vin d'honneur
 - Dimanche 29 novembre
 - repas des anciens à la maison du village
 - Samedi 12 décembre
 - arbre de Noël pour les enfants de maternelle et de primaire
-
- Afin de préserver la sécurité due au rétrécissement au bas de la rue de la Côte Blanche, une signalisation prioritaire au sens montant ainsi qu'un panneau de ralentissement à 30km/heure sera apposé de chaque côté du rétrécissement.
 - Mr GORON confirme la tenue d'une assemblée générale de dissolution à l'issue d'une activité du Comité de Fêtes dont il est président
 - Mr DELAITRE suggère la mise en place d'une animation sur le thème de la vitesse et du comportement routier pour interpeler la population des dangers de la route.
 - Mr GORON informe que Mr le Sous Préfet des Andelys a reçu le 20 janvier 2009, Mme DUMESNIL, présidente de l'Association Vent Contraire de la Vallée de l'Epte, accompagnée de Mrs SOMMIER et FAUSTIN dans le cadre de leur action contre les éoliennes.
Mr le Sous Préfet leur a fait part de ses réflexions sur le dossier à savoir :
Le manque de consensus entre les communes d'Hébécourt et d'Amécourt, un avis favorable du commissaire enquêteur malgré la très forte opposition des habitants, la non-garantie du prix de rachat par EDF.
 - Mr BLANCHARD demande des informations sur la mise en place du livret d'accueil de la commune ainsi que du site internet. Le livret d'accueil est en cours de développement et le site internet sera bientôt en préparation.

- Plusieurs membres du conseil font part du caractère disgracieux des pneus entreposés devant l'ancien garage Citroën. Un courrier sera envoyé à Mr Pascal DUVAL, locataire du garage, afin de retirer au plus vite ses pneus.

VŒUX DU MAIRE

Mr le Maire rappelle les principales actions intervenues en 2008 : Election du conseil municipal, enfouissement des réseaux sur la Vallée et la Lande Soret, adoption du PLU,...

Il espère que 2009 sera favorable pour tous, malgré la crise économique et, qu'il faudra l'énergie de tous pour poursuivre l'embellissement et la qualité de l'accueil de la commune.

La séance est levée à 0h00.

François LETIERCE

Philippe BAUDOUX

Georget LALANDE

Didier DELAITRE

Olivier BLANCHARD

Xavier DUPONT

Michel FRANCESCHINI

Gilles GORON

André LECOQ

Michel POTEZ

Sylviane DEVILLE

Bernadette MORIN

Monica NOGAMI-GAULTIER

Francine PONCE